



Route nationale N01, PEG Élargissement à huit voies du tronçon Wankdorf–Schönbühl

Projet général: publication du rapport relatif à l'impact sur l'environnement

En vertu de l'art. 10d de la loi du 7 octobre 1983 sur la protection de l'environnement (RS 814.01) et de l'art. 15 de l'ordonnance du 19 octobre 1988 relative à l'étude de l'impact sur l'environnement (RS 814.011), le rapport relatif à l'impact sur l'environnement (RIE) du projet général «Élargissement à huit voies du tronçon Wankdorf–Schönbühl» sur la route nationale N01 (km 0.400 – km 6.100) pourra être consulté sur rendez-vous (tél. 058 462 94 11) du 16 août 2017 au 15 septembre 2017, selon les horaires ci-après: du lundi au vendredi, de 8 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h. Il n'existe pour l'instant aucune possibilité de recours contre le RIE.

8 août 2017

Office fédéral des routes